



DIRECTIVE
Registre foncier

CHAPITRE : Répertoire NID

NUMÉRO : 3001-009

**OBJET : Descriptions de parcelles
contenant plus de 4000
caractères.**

BUT

Établir une procédure générale pour la présentation d'une demande au répertoire NID d'une description contenant plus des 4000 caractères .

APERÇU

Les souscripteurs ne peuvent pas présenter au Répertoire NID, par voie électronique, des descriptions de parcelles qui comptent plus de 4000 caractères.

Les clients qui ne sont pas des souscripteurs doivent présenter leurs demandes – Répertoire NID sur support papier au bureau d'enregistrement.

DIRECTIVE

- Le souscripteur doit insérer le texte de la description directement dans un courriel et le faire parvenir au Bureau provincial d'enregistrement foncier.
- Afin d'éliminer la possibilité d'insérer par inadvertance des caractères qui ne sont pas reconnus par le système, il est préférable de sauvegarder la description sous la forme d'un fichier texte (.txt) avant de le copier et de le coller.
- Le courriel doit renfermer les données clés ci-dessous :
 - ◆ Numéro d'utilisateur :
 - ◆ Nom du souscripteur :
 - ◆ Référence de l'utilisateur :
 - ◆ NID apparent :
 - ◆ Noms des propriétaires apparents :
 - ◆ Accès à la parcelle : (public, privé ou aucun)